



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed



Université de Bretagne Occidentale



Communiqué de presse

Mardi 12 mai 2026

LE DÉPARTEMENT S'ASSOCIE À LA FONDATION ÉCLORE POUR SOUTENIR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE GRÂCE À UN NOUVEAU PROGRAMME DE BOURSES

Le Département, en partenariat avec la Fondation Eclorre et l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), et avec le soutien du Fonds de dotation Crédit Mutuel Arkea, lance un nouveau programme de bourses destiné à soutenir les étudiants en médecine ayant besoin d'une aide financière. Cet accompagnement pendant leur parcours universitaire vise à faciliter l'accès aux études de médecine et ainsi lutter contre les difficultés d'accès aux soins sur le territoire.

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DANS LE FINISTÈRE

Près d'un Finistérien sur trois vit dans un désert médical. Pour lutter contre cet état de fait, le Département a lancé un plan santé et lutte contre les déserts médicaux en juin 2025.

Ce plan est fondé sur trois piliers : accompagner les communes dans leurs projets de santé, maintenir et attirer les médecins, renforcer et faire connaître l'offre de soins.

« Dans le cadre du deuxième pilier du plan santé, le Département agit pour que les médecins formés dans le Finistère aient envie d'y rester pour exercer leur activité professionnelle, en favorisant l'accès aux études de médecine pour les étudiants finistériens originaires des territoires les plus fragiles en matière d'accès aux soins. Nous sommes fiers de soutenir nos futurs médecins. » indique Maël DE CALAN, Président du Département.

Ce nouveau programme de bourse a vocation à :

- sécuriser matériellement des étudiants ayant démontré leurs capacités académiques, afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leurs études ;
- envoyer un signal clair aux lycéens, en leur montrant que des dispositifs de soutien existent et rendent ces parcours accessibles, indépendamment de l'origine sociale.

« Les jeunes ont tant d'intelligence, tant de volonté. Parfois il ne manque qu'une aide matérielle. Si on peut l'apporter, alors on doit le faire. » déclarent Arnaud et Murielle DE BERTIER, créateurs en 2024 de la Fondation Éclorre, abritée par la Fondation de France.

« ÉCLORE EN FINISTÈRE », AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Les bourses seront attribuées aux étudiants admis en deuxième année de médecine. La présélection reposera sur l'excellence académique, les besoins financiers, la motivation, l'engagement personnel et la situation sociale de l'étudiant, examinés par une commission composée de représentants du Département, de la Fondation Éclore et de la faculté de médecine.

Chaque bourse pourra atteindre jusqu'à 4 500 euros par an pendant trois ans, correspondant aux trois premières années d'externat en médecine. Elle sera cumulable avec les aides existantes, notamment celles du CROUS. Le financement de ces bourses est assuré pour moitié par le Département et pour l'autre moitié par la Fondation Éclore, avec le soutien du Fonds de dotation Crédit Mutuel Arkéa.

Dès septembre 2026, jusqu'à 10 bourses devraient être attribuées chaque année, permettant d'atteindre progressivement un total de 30 bourses en 2028. Eclore en Finistère a l'ambition de permettre l'installation en Finistère d'une trentaine de médecins, de toutes spécialités, à l'horizon 2030.

En contrepartie, les étudiants lauréats participeront à des actions de promotion des études de médecine auprès des lycéens finistériens, ainsi qu'à des actions d'attractivité des métiers de la santé.

Ils s'engageront également à effectuer au moins un stage dans une structure sanitaire ou médico-sociale du Finistère pour renforcer leur connaissance du territoire et favoriser à terme leur installation en Finistère.

« Les médecins en témoignent : ils s'installent là où ils étudient ou là où ils ont des attaches. Il est donc essentiel de lever les obstacles qui empêchent certains étudiants finistériens talentueux d'accéder aux études de médecine et de leur donner envie de rester exercer dans le Finistère. En les soutenant financièrement, nous agissons pour l'égalité des chances et pour un accès aux soins dans tout le Finistère », souligne Raymond MESSAGER, Vice-président du Département chargé de l'accès aux soins.

"Fondée en 1966 comme École Nationale de Médecine et reconnue Faculté en 1970, la Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé de l'UBO s'inscrit dans la droite ligne de la raison d'être de notre université : permettre à la jeunesse du territoire d'accéder à une formation d'excellence en proximité. En formant depuis 60 ans nos étudiantes et étudiants de médecine à Brest, l'UBO remplit également une autre mission essentielle au service de la population : celle de faciliter, voire d'optimiser l'installation de praticiennes et praticiens sur notre territoire. Toutes les études convergent en effet vers ce même constat : les futurs médecins s'installent le plus souvent à l'endroit même où elles et ils se sont formés. Pourtant, malgré le nombre d'étudiantes et étudiants que nous formons chaque année en étroite collaboration avec le CHU de Brest, le Finistère fait face aujourd'hui à une véritable pénurie de médecins. De nombreux praticiennes et praticiens ne peuvent plus accepter de nouveaux patients, et les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous s'allongent démesurément par endroit. Cette situation compromet gravement l'équité en matière d'accès aux soins sur notre territoire. C'est pourquoi nous sommes fiers de nous associer à ce nouveau programme de bourses initié par le Département en collaboration avec la Fondation Eclore et le soutien du Fonds de dotation Crédit Mutuel Arkea, que je remercie, et qui permettra d'apporter un soutien supplémentaire à nos étudiantes et étudiants de médecine... Notre objectif reste inchangé : accroître l'attractivité du territoire auprès des jeunes diplômés de l'UBO et d'ailleurs, et contribuer à leur installation effective dans le Finistère." Pascal OLIVARD, Président de l'UBO

LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE AVEC L'UBO POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DE SES ÉTUDIANTS DE MÉDECINE

Le Département entend engager un partenariat stratégique étroit avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), et en particulier avec la Faculté de médecine et des sciences de la santé, afin de conserver ses diplômés sur le territoire, de renforcer l'attractivité du Finistère pour les étudiants en médecine, de favoriser l'installation durable des jeunes médecins sur le territoire et ainsi répondre aux enjeux d'accès aux soins pour les Finistériens. Dans ce cadre, le Département a attribué, lors de la Commission permanente du 9 mars 2026, une subvention de 22 160 € pour l'aménagement d'un tiers lieu pour les étudiants de l'UFR de Médecine et sciences de la santé.